



Ville de Draguignan



Compte rendu Conseil de Quartier Draguignan Sud le 29/11/2022 POINT DE SITUATION DEMANDES ET PROJETS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la première fois Mr Geoffroy THIBAUT de la Combe du Cade.

MAIRIE : élus : Gregory LOEW, Richard DEVILETTE, Bernard BONNABEL,
Technicien : Franck MEUNIER

PRÉSIDENCE Sophie LANGER – Philippe QUILLAT – Bernard FUGIER – Jacques VENDEL

CONSEILLERS PRÉSENTS : • DESBOIST Frederique • CHAGAGNAN Didier • CHAPLET Christophe • ELENA Paul • JAEGER Marc • MARTRES Suzanne • ROUVIER Géraldine • THIBAUT Geoffroy

EXCUSÉS : • BONACINA Franco • BROGNIET Laurent • BOSSEAUX Didier • CROCE-SPINELLI Hélène • MARCHETTI Laurence • MARCIOL Georges • MOURADI Aziz • SALOMON Marie Noëlle • SPERANDIO Lydia • STUART Noël • TURREL Régis **AUTRES** : • BERTHET François-Xavier • BOSSON Arnaud • DELAFONTAINE Daniel • GALLAY Maxime • GUILLET LHERMITE Jean-François • LEFEBVRE Jean • LOSLOVER Christelle • PETITCUENOT Jean-paul • ROPHÉ François • VILLARD ROPHÉ Martine.

Point déploiement des PAV :

Jacques VENDEL, vice-Président du Quartier, nous a exposé le compte rendu complet de la visite sur site qui a eu lieu le 20 octobre dernier en présence notamment de Madame Anne-Sophie JUREZ chargée de Perspective et optimisation des déchets de DPAV. Les conseillers ont pu échanger et donner leurs points de vue sur les constats et les propositions faites. Mme LANGER présidente du CQ planifie un entretien téléphonique avec Mme JUREZ pour faire un point sur ces remontées et les actions engagées.

Présentation du document de statistiques dépôts sauvages :

Franck MEUNIER a commenté ce document concernant les verbalisations sur les dépôts sauvages. Le système mis en place a permis de dresser 124 PV et récolter 12900€ d'amendes en 2022. L'agglomération espère augmenter ce chiffre et rappelle que les amendes encourues par les professionnels sont d'autant plus élevées et peuvent conduire devant le procureur en cas de non-paiement. Dans le quartier, plusieurs riverains ont pu constater des abus de la part de professionnels utilisant les points de collectes publics alors qu'ils ont l'obligation de recourir à des entreprises privées. La Mairie s'est proposée de leur adresser un courrier pour leur rappeler cette obligation et les amendes encourues.

Point voirie, travaux d'enrobés sur les Arnoux et le Dandarelet :

Sous l'impulsion du Conseil de Quartier des travaux de réfection des enrobés ont été réalisés sur les chemins des Arnoux et du Dandarelet. Nous avons reçu plusieurs messages de riverains pour nous exprimer leur satisfaction suite à la réalisation de ces travaux. Pour autant, l'idée n'étant pas de faire de nos chemins des autoroutes, comme indiqué précédemment, un radar pédagogique sera prochainement installé sur le chemin des Arnoux pour inviter les automobilistes à modérer leur vitesse. Pour info, si les panneaux implantés indiquent 45, cette limitation n'existe en réalité plus dans le code de la route. Les

options sont désormais pour nous 30 ou 50, le 30 étant trop faible n'est pas envisageable. Il appartient donc à chacun de faire preuve de civisme, de partir 5min plus tôt si nécessaire, pour rouler à une vitesse confortable qui permette aux promeneurs et aux cyclistes de se sentir en sécurité. Enfin, nous avons soumis à la Mairie le souhait des riverains de voir ses travaux étendus. Pour l'année à venir, la priorité est mise sur la sécurisation de zones très fréquentées par les piétons (ex: chemin de la Motte) qui ont besoin de l'être. Néanmoins, ils ont noté nos demandes et essaieront d'y répondre dans la mesure des budgets disponibles.

Point report fête de quartier :

Suite au report de la fête de quartier, nous avons renouvelé notre choix d'organiser la prochaine édition avec le Quartier Ouest. L'idée est de reprendre exactement le programme et les prestataires sélectionnés précédemment. Étant donné la déconvenue passée en raison de la météo, il nous paraît indispensable de programmer cette fête entre début mai et mi-juin 2023. Compte tenu du plan de charge du château Saint-Esprit dans ce créneau, il apparaît nécessaire de trouver un autre endroit où installer le dispositif. Le domaine de l'Octopus est une option envisagée côté Ouest. Côté sud, le Domaine LAMANOIS a été sollicité, Mme LANGER et Mme ROUVIER, la propriétaire et Conseillère du quartier, vont étudier la faisabilité du projet. Une décision sera prise conjointement début 2023.

Point fibre :

Même si le nombre de foyers équipés progresse, le sujet revient de manière récurrente à chaque conseil de quartier. Il faut savoir que la Mairie n'a pas le pouvoir de diriger les prestataires d'Orange qui gèrent les installations. Néanmoins, ils continuent d'insister en leur faisant remonter votre mécontentement. Les Conseillers présents se sont montrés compréhensifs sur ce sujet. Mr FUGIER nous a indiqué que de nouveaux poteaux avaient été installés dans le secteur de la Colline aux Chênes. Des alternatives telles que des 4G home box qui peuvent fonctionner même si la 4G sur mobile est faible ou l'Internet par satellite ont été évoquées comme solutions temporaires possibles.

Point fiches de suivi et demandes diverses :

MAGAZINE DE LA VILLE À deux exceptions près : une sur le chemin des Arnoux et une à Notre Dame des Selves, aucun des Conseillers présents n'a reçu la dernière édition. Les habitants ont une nouvelle fois exprimé leur mécontentement face à ce problème qu'ils font remonter depuis des années et qui ne trouve pas de solution. Beaucoup ont déjà rempli le formulaire mis en place sur le site de la mairie à plusieurs reprises sans aucune amélioration. Ils aimeraient aussi savoir comment souscrire pour recevoir le Magazine de la Dracénie.

- Fiche rentrée par Frédérique DESBOIST pour des arbres dangereux dans le bois des Demoiselles. Les services s'étaient déplacés le jour même.
- Fiche sur des végétaux qui gênent la visibilité rentrée par Bernard HUGOU sur le Chemin des Selves, une équipe va être envoyée.
- Fiche problème de chien qui aboie dans le Beaussaret rentrée par Philippe QUILLAT. Selon la procédure, la Police Municipale doit être recontactée par les victimes des nuisances pour constater le problème sur place et pouvoir agir auprès du propriétaire du chien. Étant donné la difficulté, mise en avant par les conseillers, de faire venir la PM au moment même où les nuisances ont lieu, il pourrait être utile que les riverains créent une pétition. (cf.point sur les nuisances sonores)

Suggestions pour 2023 : • Matérialisation d'une piste cyclable entre le pont de Lorgues et le rond-point des 4 chemins, proposition de Georges MARCIOL. Mr LOEW nous a indiqué que la mise en place progressive d'accotements était prévue sur la départementale. Par contre sur l'avenue de Tuttlingen, elle est matériellement inenvisageable faute de place.

PROCHAINE RÉUNION PLANIFIÉE LE **Mardi 7 février 2023 à 18h00**